



35^{ème} EDITION DU GRAND PRIX DE VALESCURE

10^{ème} TROPHÉE « JEAN-LOUIS JURION »

21, 22 et 23 septembre 2018

REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves Fédérales amateurs.
Les conditions de règlement particulières priment celles du règlement général.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux licenciés FFG à jour de leur certificat médical et ayant acquitté leur droit de jeu fédéral ou aux licenciés d'une fédération étrangère reconnue (voir cahier des charges FFGolf).

Le champ sera limité à 120 joueurs dont 27 dames et 12 WC

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames quel que soit leur index, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

3 places Dames et 9 places Messieurs (10% du champ) seront réservées aux joueur(se)s U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

FORME DE JEU

54 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs dames : bleues

Marques de départs messieurs : blanches

Départs des 1^{er} et 2^{ème} tours : selon le fichier excel FFG (édités par la Ligue). Départs du 3^{ème} tour : dans l'ordre inverse des résultats.

Cut après 36 trous : les 2/3 et ex-aequo dans chaque série.

Départage : Play off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque sexe sur les trous N° 1, 2, 5, 17 et 18.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et derniers trous.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

ENGAGEMENTS

	Membres GTC Valescure	Non Membres
- Adulte	50€	100€
- Juniors (19 - 25 ans - nés entre 1992 et 1998).....	30€.....	50€
- Jeunes (- 18 ans - nés en 1999 ou après)	20€.....	40€

Les inscriptions devront parvenir, par courrier uniquement, au Golf **avant le jeudi 6 septembre 2018**, accompagnées du droit d'engagement adressé à:

GPA 2017 - GTC Valescure - 725 Avenue des Golfs - 83700 Saint-Raphaël

Tel. : 04.94.82.40.46

Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Trophée au vainqueur

3 Prix Brut Dames et 4 Prix Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu le dimanche 23 septembre à 18h30 dans la salle des trophées.

COMITE DE L'EPREUVE

Arbitre / Directrice du Tournoi : Jacqueline BAQUE

Arbitre : Henri BOUCHARLAT

Golf de Valescure :